

AVIS DU MAIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en mairie, **Lundi 17 juillet 2017 à 20h30** *Affiché le jeudi 13 juillet 2017*

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Révision des attributions de compensations après approbation du plan de redressement 2017-2022 par le conseil communautaire
- 2. Droit de préemption urbain
- 3. Information concernant les rythmes scolaires

Questions diverses

Le Maire

Jeanine PERRUCHET